

Regardez!

Voyez!

Au Public Acheteur!

Je vous invite respectueusement à venir inspecter mon assortiment de marchandises qui se compose de

- Draps de toute description, Etoffes à Robes, Meltons, Flanelle grise, Flanelle bleue, Corps et Caleçons, Chemises, Guillaume, Toile à chemise, Grosse Toile, Coton oaté, Coton jaune, Coton blanc, Capots de Pelleterie, Capots de Drap, Vestons, Imperméables, Robes de Carriole, Couvertes, Comfortables, Etc., Etc.

Grande réduction spéciale sur toutes les marchandises d'ici au 1er janvier 1892.

Groceries au complet

et je les offre à des prix excessivement réduits pour argent comptant.

Tabac première qualité à 30cts la livre.

Mon assortiment de CHAUSSURES

est immense et nous vendons des claques pour dames à 30cts la paire.

Je prendrai 1000 doz. de paires de Chaussures

tout laine en échange de marchandises. Je n'en veux pas d'autres que tout laine.

Venez voir, examiner, avant d'acheter ailleurs.

N'oubliez point la place,

O. M. Melanson

pre et sa mère, le visage bouleversé par la souffrance, violacé, mort tous deux asphyxiés.

Dans la chambre de son frère et de sa sœur un spectacle semblable l'attendait: les deux malheureux en fait étaient étendus morts aussi et de la même façon.

Eperdu, Jules Magnien descendit en criant au secours. Les domestiques allèrent prévenir le commissaire de police et un docteur, M. Michaux, m. i. e. docteur ne put rien.

Les quatre personnes étaient mortes depuis plusieurs heures et déjà froides.

Il n'est pas douteux que la mort de la famille Magnien soit due à un accident. Le cultivateur était dans une très bonne situation et il n'avait aucune raison pour en finir avec la vie.

De l'enquête ouverte par le commissaire de police il résulte d'ailleurs que c'est le poêle mobile placé dans la chambre qui est cause de la catastrophe. Ce poêle était relié au corps de la cheminée par un tuyau en tôle qui s'est détaché pendant la nuit. Les gaz produits par la combustion ont ainsi envahi tout l'appartement.

Ce terrible événement a causé à la Courneuve une émotion indicible, la famille Magnien y étant très estimée.

Le seul survivant de la catastrophe, Jules Magnien, devenu subitement orphelin, a été recueilli par sa grand-mère, le malheureux jeune homme est fou de désespoir et son état donne les plus grandes inquiétudes.

Pendant toute la journée, une foule considérable a stationné devant la maison où s'est passé le douloureux drame.

LE GIBRETT TROUVAILLE.—On mande de Newbop, Ontario, en date du 24 novembre.

M. John Fields est allé à la chasse hier et a fait une découverte qui cause beaucoup d'émotion dans les environs. Au moment où il allait décharger son fusil sur une perdrix perchée dans un arbre il entendit le bruit de chaînes: il s'approcha et aperçut un squelette humain suspendu à une branche.

La chaîne qui le retenait était presque entièrement rongée par la rouille. On se demande si c'est un cas de suicide ou un meurtre commis depuis longtemps.

TRISTE ACCIDENT EN MER.—La barque Scammell Bros, capitaine Innes, est arrivée à New-York venant d'Anvers, le 21. Elle a mis 48 jours à faire le voyage. Pendant un ouragan, le 1er novembre, en plein milieu de l'océan, pendant que tous les hommes travaillaient dans les mâts afin d'abattre les voiles, le vaisseau prit une embardée et quatre hommes de l'équipage furent précipités à la mer.

La fureur de la tempête dans une nuit sombre fut la cause malheureuse qu'on ne put sauver ces pauvres malheureux dont voici les noms: George Kees, âgé de 28 ans, de Québec; Richard Sandham, âgé de 21 ans, de Liverpool; A. H. Ehlund, âgé de 17 ans, de Belgique.

NOYADE à l'ÉTRANGER.—Alexandre Cormier, second à bord de la barque Kate Oama, s'est noyé à Bordeaux, France, le 24 octobre. Ce soir-là se trouvant indisposé il se rendit à terre pour consulter un médecin et on croit qu'en revenant à bord du navire il est tombé à l'eau. Il a été inhumé à Bordeaux. C'était un jeune homme d'environ 33 ans, natif de la côte nord du Nouveau-Brunswick, et était beaucoup estimé.

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Dorénavant l'abonnement au MONITEUR ACADIEN, quand il ne sera pas payé d'avance, ou dans le premier mois, sera comensé.

Dans les Clubs \$1.25 par année Hous les Clubs 2.00

Nos abonnés sont priés de prendre note de cet avis qui s'applique à tous indistinctement.

Sur les adresses imprimées, nos abonnés peuvent constater où ils en sont avec nous. Exemple: Pascal Léger 1389

Les chiffres qui suivent le nom indiquent la date jusqu'à laquelle l'abonnement est payé. Dans le cas ci-dessus, il y a un an d'arrérage.

LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAC, 1 DÉCEMBRE 1891.

BULLETIN ÉTRANGER

RUSSIE.—On a reçu la nouvelle d'un accident de chemin de fer qui a eu lieu près de Dommino. Un train entier est tombé d'un pont jeté sur la rivière Altacha. Plusieurs personnes ont été tuées.

INDES.—Un télégramme de Calcutta: Les expériences tentées à Bewwada, présidence de Madras, pour provoquer des pluies artificielles au moyen d'explosions n'ont pas réussi. Vingt sacs contenant chacun dix livres de routite ont été lancés sur les collines de Bewwada à une hauteur de 600 pieds, mais il n'est pas tombé une seule goutte de pluie. Il y a eu quelque temps des explosions de dynamite qui ont provoqué de bonnes pluies. Il fait une sécheresse déses-

perante et les moissons souffrent beaucoup.

ITALIE.—Le roi Humbert, spoliateur de l'Église vient de déclarer dans un décret sur la discipline militaire que "le mariage religieux, qui n'est qu'une modification du concubinage, doit être lui-même considéré comme un crime grave méritant un châtiment."

Et l'on veut que le Pape se contente d'être le sujet d'un tel roi!

A propos de ce décret abominable, l'Osservatore Romano s'écrit: "Dans un pays catholique, comparer le mariage religieux à un concubinage immoral, est un outrage sans parallèle, pour lequel on ne peut trouver aucune circonstance atténuante."

En cynisme si impudent est de nature à inspirer le dégoût au peuple le moins civilisé, le plus sauvage de la terre, car la célébration du mariage chez tous les peuples, est accompagnée de quelque cérémonie religieuse."

CHINE.—Un correspondant de Tientsien télégraphie ce qui suit: "On a reçu ici la nouvelle d'une insurrection menaçante dans le Nord. Des bandes armées ont dévasté tout un district, pillant et brûlant les missions belges à Tayon et Sanchi, et massacrant plus de cent personnes converties au christianisme. Le gouverneur de la province met cette insurrection sur le compte de voleurs mongols. Des troupes ont été envoyées sur les lieux. On ignore le nombre des victimes européennes."

On mande de Tien-Tsing que la Mongolie et plusieurs districts du Nord plus près de Pékin, sont en état d'insurrection. Le nombre des insurgés est considérable et cause beaucoup d'alarme. Plusieurs escadrons de cavalerie mongole et de détachements d'infanterie s'avancent sur la capitale chinoise. La population échouée sur le parcours de l'armée des insurgés se joint à eux en grand nombre, les uns par inclination les autres par crainte. Des troupes impériales ont été envoyées pour reconquérir les envahisseurs.

On mande de Kinchow que toute la population chrétienne y a été mise à mort avec les prêtres belges de la mission.

FRANCE.—Un économiste français déclare qu'il y aura cet hiver en France 100,000 ouvriers oisifs.

Statistique des chiens de France: il y en a 2,827,657, dont 788,088 chiens de luxe et 2,039,569 chiens de garde, soit environ 7 pour 100 habitants.

On annonce que la veuve de Napoléon III fera sous peu un voyage au Caire. L'ex-impératrice Eugénie, forte en nombre et en intelligence. Il importe donc que la presse publique les respecte comme corps solidement établi et respectable, lorsque des particuliers—fussent-ils pasteurs ou prédicants, manquent à ce devoir d'honneur.

En résumé, nous sommes heureux que le Times ait compris cette obligation, comme il l'a laissé voir, dans sa note éditoriale de lundi. C'est là tout ce que nous cherchions à lui faire sentir, lorsque nous avons mentionné le nom de ce journal.

UN PRÊTRE ACADIEN, 25 novembre 1891.

Monsieur le Rédacteur, Je vois dans votre journal du 30 octobre 1891 un compte-rendu de l'élection municipale à Ste-Marie, comté de Kent, signé un Electeur. A mon avis il est bien loin de vous avoir donné un compte exact comment les choses se sont passées. Nous avions cette année 2 polls; district no. 1 contient à peu près 400 électeurs. Voici le résultat de la votation dans le dit district: Geo. B. Coates, 180; C. M. Cormier, 159; S. S. Légère, 93; Ezra Gesner, 75. Les deux partis s'accordent à dire que les choses se sont passées en justice, je les en félicite. Continuez toujours de même, vous n'aurez jamais sujet de vous en repentir. Le district no. 2 contient 126 électeurs. Voici comment les choses se sont passées le jour de la votation et même avant, je l'ai découvert le jour de l'élection et après l'élection.

1o Le collecteur devait donner une liste correcte des noms qu'il y avait sur son livre, il ne l'a pas fait, il me fait peine à le dire, il en a exclu et il en a ajouté, il a ajouté son propre nom et celui de Jos. Paulin qui n'avait pas été assésé, pourquoi? J'a-t-il fait, il n'a pas pu m'expliquer trop aisément. Je suis sûr d'une chose, il ne l'a pas fait à dessein de mieux assurer notre élection, Coates et moi. Vous verrez par la suite le jour de l'élection arrivé, le 2nd parish clerk est venu à la cuisine en disant il faut élire un président, on propose Paulin, un autre le seconde, voici l'affaire faite, un ami s'offre à prouver qu'il y avait deux tiers des électeurs de hors, j'y étais moi-même, un ami me dit c'est commencé, à dire vrai j'ai été surpris pour le moment. J'ai rendu la tête, j'ai demandé au président s'il n'y avait pas objection, il m'a répondu que non, que je pourrais y rester toute la journée, il me dit qu'il était assésé, et quand un électeur venait voter qu'il feuilletait leur billet pour s'assurer qu'il y en avait qu'un seul, le collecteur était là présent, ils m'ont paru tout à fait bien disposés à faire les choses en règle.

Moi qui avais été tant de fois officier-rapporteur dans les élections fédérales et locales et même municipales, j'aurais pu l'instruire d'un

coup. J'aurais eu l'offense en voulant l'instruire. De plus je voyais M. John B. Goguen, magistrat de puis nombre d'années, j'ai pensé que c'était temps perdu en voulant l'instruire davantage.

Mais ne sachant pas dans le temps que la boîte à scrutin n'avait pas été ouverte à l'inspection des électeurs présents, avant de recevoir aucun bulletin, qui sait si la boîte ne contenait pas plusieurs billets, à la fin rien ne s'accorde. De plus, comment se fait-il que la check list n'a pas été rapportée pour le lendemain à 10 heures qui devait être examinée par le Parish clerk et le président du district no. 1 avant de déclarer quel qu'un élu. Si Coates et moi avait été bien examinés, excusez moi si je me trompe.

Je crois qu'elle aurait été bien examinée, excusez moi si je me trompe. Plus il ne faut pas faire aux autres ce que l'on ne voudrait pas qui nous fut fait à nous-même.

J'ai laissé le poll no. 2 vers 1 heure de l'après-midi en leur disant de se rendre justes, on me l'a promis pensant mon élection était bien assurée. A dévouement du scrutin à l'heure marquée, parait-il, il y avait des agents pour chaque candidat. Il paraît que ça venait un temps que j'en avais 18, on s'est comme brouillé, on a jugé que j'en avais que 15, voyez-vous, c'était dit que j'allais être à la tête du poll no. 1, on voulait me mettre aussi bas qu'il y avait moyen au poll no. 2; tout de même, j'accepte 15 voix quand bien même je croyais avoir le double. Résultats tel que donné: S. S. Légère, 123; Ezra Gesner, 120; Coates, 20; Cormier, 15; billets doubles, 2, total 280, divisé en deux donne 140 voix.

Comme je l'ai dit plus haut, la liste contenait 126 électeurs; sur ce nombre 30 ne seraient pas voter, ils étaient absents, certain, 2 surtout qui étaient disparus de la surface du globe terrestre, tout cela a paru avoir voté sur la check list à l'exception de quatre, faites la soustraction vous trouverez que pas plus que 96 ont voté. Donc 45 votes ont été mis au crédit de mes adversaires, et puis vous pensez que vous êtes les conseillers. Moi et la majorité de ma paroisse natale ne le croient pas. Je puis vous dire avec franchise, je serais loin de l'accepter, je penserais que quand je viendrais à siéger que le rouge me monterait à la figure, car je crois que vous connaissez l'affaire avant nous. Quelques-uns de l'opposition nous disent comment prouver de quel côté la corruption s'est faite, il me semble que la question est très facile à résoudre. Je dois vous faire remarquer que pas un seul des principaux officiers qui ont eu affaire à cette élection n'était pour vous, ce n'est pas que je veux les blâmer d'avoir voté contre nous, non, de tout, comprenez-moi bien, vous êtes mes amis tout de même, je vous rendrai service en aucun temps si je peux, car voyez-vous, dans toutes les élections depuis que j'ai droit de vote, j'ai toujours voté pour l'homme ou pour les hommes de mon choix, pourquoi n'auriez-vous pas le même avantage, vous êtes tous autant que moi. Mais c'est pour ceux qui ont eu l'effronterie, permettez moi l'expression, de faire avaler dans l'urne électorale du district no. 2, les 44 voix mal acquises, entre autres faire voter 2 morts, pourquoi pas laisser les morts tranquilles au moins. Sachez bien que ces âmes sauront me venger à temps, il me semble que c'est pousser les choses trop loin, je ne doute nullement que vous aurez sujet de vous en repentir bientôt, et ceci ne mettra pas votre cause meilleure pour l'avenir, elle servira à vous faire descendre les échelons jusqu'à ce que vous ayez la face dans la boue, n'en doutez pas. Comprenez-moi bien, je m'adresse pas à tous les électeurs de la paroisse de Ste-Marie, bien loin de là, seulement à ceux qui sont coupables, il y en a dans les 2 districts, excusez-moi si je me trompe.

Dans la dernière élection locale, un ami qui était contre Blair cependant m'a avoué qu'il y avait eu du boudle du côté de l'opposition, que tout n'avait pas été dépensé, je suppose que le reste a été dépensé dans notre élection municipale, à mon avis vous l'avez passé à temps, ne faites en pas venir d'autre, vous courez risque qu'il vous reste sur les bras. Après l'élection, quelques-uns de mes amis sont venus à moi en disant s'il peut venir une autre élection nous allons remplir la boîte s'il y a moyen, si tel est le jeu. Non, mes amis, ne le faites pas, quand bien même ça serait pour me sauver la vie ou celle de mes amis, ni vous ni moi puisse le faire, ça serait commettre une injustice impardonnable, qui tournerait bientôt contre nous, je vous en prie, ne le faites pas, de plus j'aurais très mauvaise opinion de vous.

Sachez souffrir en attendant, c'est comme disait Ste Geneviève, il vaut mieux souffrir étant innocent qu'être coupable, pardonnons toujours. Ceux qui travaillent avec raucune travaillement contre eux seuls, n'en doutez pas.

Qu'en pensez-vous, monsieur Electeur, qui parlez du parti LeBlanc libéral comme si c'était un parti peu honnête. Moi qui en fais partie depuis la dernière élection locale je m'en trouve bien. Si j'avais cru être servi par les conservateurs comme je l'ai été cette fois-ci, je regretterais d'y avoir appartenu. Je vous conseillerais, ami Electeur, de ne pas faire trop d'éloges pour quelque temps-encore, des conservateurs mal-

disposés comme il y a quelques-uns dans Ste-Marie, pardonnez-moi cette franchise.

A vous, messieurs les conseillers du comté de Kent, qui avez été élus loyalement, je n'en doute pas, je vous connais pour la plupart pour des hommes honnêtes, que vous soyez libéral ou conservateur, peu m'importe, ça ne fait pas de différence tout. J'espère que vous nous rendrez justice, je vous prie de faire l'addition et la soustraction et l'espère que vous trouvez que Coates et moi devons siéger. N'acusez personne d'autre que moi d'être l'auteur de cette correspondance, c'est quelqu'un des conservateurs mal disposés qui ont commis la fraude, et monsieur l'Electeur qui me parait les encourager, qui en sont la seule cause.

En attendant de vos nouvelles, je demeure Votre serviteur, CLEMENT M. CORMIER, Ste-Marie, 3 novembre 1891.

EXPLICATION.—Quelques jours après sa réception, la copie de la lettre de M. Cormier s'était égarée au milieu de nos papiers. Dans l'intervalle il nous arriva une autre correspondance, résumant en moins d'espace, les griefs dont M. Cormier se plaignait, et nous cessâmes nos recherches. M. Cormier nous ayant écrit qu'il tenait à la publication de sa lettre, nous renouvelâmes nos perquisitions, et aujourd'hui, un peu tard il est vrai, nous nous rendons à sa demande. Nous n'avons pas besoin de dire ici que nous ne saurions approuver les escamotages d'élection, ne fut-ce qu'une élection municipale.—Réd. M. A. J.

Around des Provinces Maritimes

SAISIE D'UN ALAMBIC.—Le percepteur du revenu intérieur à Chatham—M. William Lawlor—mis la main sur un alambic illicite à Bathurst. Il appert que John Thompson, marchand de farine de Bathurst, de John Lejeune avait acheté une terre sur laquelle il avait placé l'alambic, engageant Lejeune pour en prendre charge. On y distillait quarante gallons de whiskey par jour. Un bon jour, le désaccord entra dans la boutique et Lejeune se fit dénonciateur. Thompson s'est avoué coupable au percepteur, qui a saisi l'établissement.

ROGERSVILLE.—Toutes les semaines il arrive à Rogersville un colon ou deux venant des anciennes paroisses tenter fortune dans cette région. Il y a place pour un grand nombre de défricheurs industrieux armés de courage et de détermination; plus que cela encore le succès attend, comme l'atteste la position enviable qu'occupent aujourd'hui les colons courageux.

Le commerce est languissant, et ma foi ce n'est surprenant. Dans cette paroisse de 250 habitants environ, seize individus seulement font les bourgeois! Etre marchand semblable être la suprême ambition de chacun. Dans le moment on dit que deux de nos premiers hommes d'affaires sont dans les embarras financiers.

COUR DE COMTÉ.—La cour de comté de Westmorland s'est ouverte jeudi à Dorchester sous la présidence de son honneur le Juge Landry. Quatre causes criminelles et une trentaine de causes civiles sont inscrites sur le rôle.

Au nombre des causes civiles se trouvent les suivantes: Damien Bourgeois vs. Onésime A. Gaudet. Banque des marchands d'Halifax vs. Jos J. Bourgeois. C. F. Hanington vs. L. G. de Bertram. H. R. Emmerson vs. Edward Babin. H. R. Emmerson vs. Hilaire Gould et Jadedus Gould. M. W. A. Russell et James McQueen, avocats à cette ville, suivent le terme au nom de plusieurs clients.

HALIFAX.—On ne parle ici que de la dernière phase où vient d'entrer l'imbroglio des pêcheries de Terre-Neuve. Le gouvernement de cette ville vient de se prononcer officiellement pour la continuation de la restriction décrétée contre les navires canadiens.

Il résulte de la correspondance échangée entre le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse et de Terre-Neuve que cette dernière refuse absolument de permettre l'exportation du hareng, sous prétexte que les pêcheurs canadiens fournissent de la boîte aux pêcheurs français et que le Canada s'est opposé au traité de pêche que Terre-Neuve voulait négocier avec les Etats-Unis.

Les pêcheurs canadiens se plaignent amèrement de l'action du gouvernement terre-neuvien. Ils disent que l'an dernier on a imposé une forte taxe sur les goélettes et que cette année, on leur a refusé absolument le droit d'acheter ou de prendre de la boîte, bien que ce privilège soit accordé aux américains.

Les pêcheurs canadiens demandent que l'administration de la Puisseance ostracise l'île de Terre-Neuve, lui ferme ses ports et l'empêche de pêcher dans les eaux canadiennes.

Il est rumeur que le gouvernement terre-neuvien n'est hostile au Canada, parce que certains membres du ministère ont de grands intérêts dans les pêcheries.

BAIE STE-MARIE.—On nous apprend que M. l'abbé J. Daly, curé de

Correspondance.

A propos de controverse.

Monsieur le Rédacteur, Depuis que vous publiez notre réponse au Rév. M. Hinson, le Times du 23 courant a donné une note explicative au sujet de l'entrée de la gausserie-Hinson dans ses colonnes. En un mot, il a fait une apologie, mais en termes un peu ambigus. Comme l'oracle de Delphes, il donne des sentences que chacun peut interpréter à sa manière.

Toutefois, il nous fait comprendre qu'il regrette cet incident et il arrive à nous assurer qu'il n'aime pas les controverses religieuses—surtout lorsque celles-ci renforcent plus de grossièretés que d'arguments. C'est bien ce bonnet, révérend M. Hinson: il vous arrive tard du bureau du Times; mais il a été coupé pour vous, et vous s'ied aux quatre faces!

De notre part, ce serait, cependant, laisser trop d'illusions à l'éditeur du Times que d'admettre, comme il le dit, que la publication du sermon du Père Smith justifiait la publication de l'attaque intolérante et scandaleuse du Rév. W. B. Hinson.

Tel que publié, l'exposé dogmatique du premier mettait en relief les bases et la charpente solides de la religion catholique romaine: rien de plus.

Si, un lendemain, le prédicateur baptiste de Moncton se fut contenté d'essayer à prouver l'origine oïléste, la sainteté et l'immuabilité de l'Église baptiste, nous l'eussions laissé suer à la peine, sans l'inquiéter. C'est parce qu'il s'est décidé à détruire qu'il fallait mettre ce ministre fongueux en bride, puisque de tels actes sont toujours nuisibles à la paix et à la tolérance publiques.

Dans les provinces maritimes, les catholiques sont admis, depuis l'Acte de 1827, à toutes les charges dans l'État. Ils sont, aujourd'hui, forts en nombre et en intelligence. Il importe donc que la presse publique les respecte comme corps solidement établi et respectable, lorsque des particuliers—fussent-ils pasteurs ou prédicants, manquent à ce devoir d'honneur.

En résumé, nous sommes heureux que le Times ait compris cette obligation, comme il l'a laissé voir, dans sa note éditoriale de lundi. C'est là tout ce que nous cherchions à lui faire sentir, lorsque nous avons mentionné le nom de ce journal.

UN PRÊTRE ACADIEN, 25 novembre 1891.

Monsieur le Rédacteur, Je vois dans votre journal du 30 octobre 1891 un compte-rendu de l'élection municipale à Ste-Marie, comté de Kent, signé un Electeur. A mon avis il est bien loin de vous avoir donné un compte exact comment les choses se sont passées. Nous avions cette année 2 polls; district no. 1 contient à peu près 400 électeurs. Voici le résultat de la votation dans le dit district: Geo. B. Coates, 180; C. M. Cormier, 159; S. S. Légère, 93; Ezra Gesner, 75. Les deux partis s'accordent à dire que les choses se sont passées en justice, je les en félicite. Continuez toujours de même, vous n'aurez jamais sujet de vous en repentir. Le district no. 2 contient 126 électeurs. Voici comment les choses se sont passées le jour de la votation et même avant, je l'ai découvert le jour de l'élection et après l'élection.

1o Le collecteur devait donner une liste correcte des noms qu'il y avait sur son livre, il ne l'a pas fait, il me fait peine à le dire, il en a exclu et il en a ajouté, il a ajouté son propre nom et celui de Jos. Paulin qui n'avait pas été assésé, pourquoi? J'a-t-il fait, il n'a pas pu m'expliquer trop aisément. Je suis sûr d'une chose, il ne l'a pas fait à dessein de mieux assurer notre élection, Coates et moi. Vous verrez par la suite le jour de l'élection arrivé, le 2nd parish clerk est venu à la cuisine en disant il faut élire un président, on propose Paulin, un autre le seconde, voici l'affaire faite, un ami s'offre à prouver qu'il y avait deux tiers des électeurs de hors, j'y étais moi-même, un ami me dit c'est commencé, à dire vrai j'ai été surpris pour le moment. J'ai rendu la tête, j'ai demandé au président s'il n'y avait pas objection, il m'a répondu que non, que je pourrais y rester toute la journée, il me dit qu'il était assésé, et quand un électeur venait voter qu'il feuilletait leur billet pour s'assurer qu'il y en avait qu'un seul, le collecteur était là présent, ils m'ont paru tout à fait bien disposés à faire les choses en règle.

Moi qui avais été tant de fois officier-rapporteur dans les élections fédérales et locales et même municipales, j'aurais pu l'instruire d'un

coup. J'aurais eu l'offense en voulant l'instruire. De plus je voyais M. John B. Goguen, magistrat de puis nombre d'années, j'ai pensé que c'était temps perdu en voulant l'instruire davantage.

Mais ne sachant pas dans le temps que la boîte à scrutin n'avait pas été ouverte à l'inspection des électeurs présents, avant de recevoir aucun bulletin, qui sait si la boîte ne contenait pas plusieurs billets, à la fin rien ne s'accorde. De plus, comment se fait-il que la check list n'a pas été rapportée pour le lendemain à 10 heures qui devait être examinée par le Parish clerk et le président du district no. 1 avant de déclarer quel qu'un élu. Si Coates et moi avait été bien examinés, excusez moi si je me trompe.

Je crois qu'elle aurait été bien examinée, excusez moi si je me trompe. Plus il ne faut pas faire aux autres ce que l'on ne voudrait pas qui nous fut fait à nous-même.

J'ai laissé le poll no. 2 vers 1 heure de l'après-midi en leur disant de se rendre justes, on me l'a promis pensant mon élection était bien assurée. A dévouement du scrutin à l'heure marquée, parait-il, il y avait des agents pour chaque candidat. Il paraît que ça venait un temps que j'en avais 18, on s'est comme brouillé, on a jugé que j'en avais que 15, voyez-vous, c'était dit que j'allais être à la tête du poll no. 1, on voulait me mettre aussi bas qu'il y avait moyen au poll no. 2; tout de même, j'accepte 15 voix quand bien même je croyais avoir le double. Résultats tel que donné: S. S. Légère, 123; Ezra Gesner, 120; Coates, 20; Cormier, 15; billets doubles, 2, total 280, divisé en deux donne 140 voix.

Comme je l'ai dit plus haut, la liste contenait 126 électeurs; sur ce nombre 30 ne seraient pas voter, ils étaient absents, certain, 2 surtout qui étaient disparus de la surface du globe terrestre, tout cela a paru avoir voté sur la check list à l'exception de quatre, faites la soustraction vous trouverez que pas plus que 96 ont voté. Donc 45 votes ont été mis au crédit de mes adversaires, et puis vous pensez que vous êtes les conseillers. Moi et la majorité de ma paroisse natale ne le croient pas. Je puis vous dire avec franchise, je serais loin de l'accepter, je penserais que quand je viendrais à siéger que le rouge me monterait à la figure, car je crois que vous connaissez l'affaire avant nous. Quelques-uns de l'opposition nous disent comment prouver de quel côté la corruption s'est faite, il me semble que la question est très facile à résoudre. Je dois vous faire remarquer que pas un seul des principaux officiers qui ont eu affaire à cette élection n'était pour vous, ce n'est pas que je veux les blâmer d'avoir voté contre nous, non, de tout, comprenez-moi bien, vous êtes mes amis tout de même, je vous rendrai service en aucun temps si je peux, car voyez-vous, dans toutes les élections depuis que j'ai droit de vote, j'ai toujours voté pour l'homme ou pour les hommes de mon choix, pourquoi n'auriez-vous pas le même avantage, vous êtes tous autant que moi. Mais c'est pour ceux qui ont eu l'effronterie, permettez moi l'expression, de faire avaler dans l'urne électorale du district no. 2, les 44 voix mal acquises, entre autres faire voter 2 morts, pourquoi pas laisser les morts tranquilles au moins. Sachez bien que ces âmes sauront me venger à temps, il me semble que c'est pousser les choses trop loin, je ne doute nullement que vous aurez sujet de vous en repentir bientôt, et ceci ne mettra pas votre cause meilleure pour l'avenir, elle servira à vous faire descendre les échelons jusqu'à ce que vous ayez la face dans la boue, n'en doutez pas. Comprenez-moi bien, je m'adresse pas à tous les électeurs de la paroisse de Ste-Marie, bien loin de là, seulement à ceux qui sont coupables, il y en a dans les 2 districts, excusez-moi si je me trompe.

Dans la dernière élection locale, un ami qui était contre Blair cependant m'a avoué qu'il y avait eu du boudle du côté de l'opposition, que tout n'avait pas été dépensé, je suppose que le reste a été dépensé dans notre élection municipale, à mon avis vous l'avez passé à temps, ne faites en pas venir d'autre, vous courez risque qu'il vous reste sur les bras. Après l'élection, quelques-uns de mes amis sont venus à moi en disant s'il peut venir une autre élection nous allons remplir la boîte s'il y a moyen, si tel est le jeu. Non, mes amis, ne le faites pas, quand bien même ça serait pour me sauver la vie ou celle de mes amis, ni vous ni moi puisse le faire, ça serait commettre une injustice impardonnable, qui tournerait bientôt contre nous, je vous en prie, ne le faites pas, de plus j'aurais très mauvaise opinion de vous.

Sachez souffrir en attendant, c'est comme disait Ste Geneviève, il vaut mieux souffrir étant innocent qu'être coupable, pardonnons toujours. Ceux qui travaillent avec raucune travaillement contre eux seuls, n'en doutez pas.

Qu'en pensez-vous, monsieur Electeur, qui parlez du parti LeBlanc libéral comme si c'était un parti peu honnête. Moi qui en fais partie depuis la dernière élection locale je m'en trouve bien. Si j'avais cru être servi par les conservateurs comme je l'ai été cette fois-ci, je regretterais d'y avoir appartenu. Je vous conseillerais, ami Electeur, de ne pas faire trop d'éloges pour quelque temps-encore, des conservateurs mal-

disposés comme il y a quelques-uns dans Ste-Marie, pardonnez-moi cette franchise.

A vous, messieurs les conseillers du comté de Kent, qui avez été élus loyalement, je n'en doute pas, je vous connais pour la plupart pour des hommes honnêtes, que vous soyez libéral ou conservateur, peu m'importe, ça ne fait pas de différence tout. J'espère que vous nous rendrez justice, je vous prie de faire l'addition et la soustraction et l'espère que vous trouvez que Coates et moi devons siéger. N'acusez personne d'autre que moi d'être l'auteur de cette correspondance, c'est quelqu'un des conservateurs mal disposés qui ont commis la fraude, et monsieur l'Electeur qui me parait les encourager, qui en sont la seule cause.

En attendant de vos nouvelles, je demeure Votre serviteur, CLEMENT M. CORMIER, Ste-Marie, 3 novembre 1891.

EXPLICATION.—Quelques jours après sa réception, la copie de la lettre de M. Cormier s'était égarée au milieu de nos papiers. Dans l'intervalle il nous arriva une autre correspondance, résumant en moins d'espace, les griefs dont M. Cormier se plaignait, et nous cessâmes nos recherches. M. Cormier nous ayant écrit qu'il tenait à la publication de sa lettre, nous renouvelâmes nos perquisitions, et aujourd'hui, un peu tard il est vrai, nous nous rendons à sa demande. Nous n'avons pas besoin de dire ici que nous ne saurions approuver les escamotages d'élection, ne fut-ce qu'une élection municipale.—Réd. M. A. J.

Around des Provinces Maritimes

SAISIE D'UN ALAMBIC.—Le percepteur du revenu intérieur à Chatham—M. William Lawlor—mis la main sur un alambic illicite à Bathurst. Il appert que John Thompson, marchand de farine de Bathurst, de John Lejeune avait acheté une terre sur laquelle il avait placé l'alambic, engageant Lejeune pour en prendre charge. On y distillait quarante gallons de whiskey par jour. Un bon jour, le désaccord entra dans la boutique et Lejeune se fit dénonciateur. Thompson s'est avoué coupable au percepteur, qui a saisi l'établissement.

ROGERSVILLE.—Toutes les semaines il arrive à Rogersville un colon ou deux venant des anciennes paroisses tenter fortune dans cette région. Il y a place pour un grand nombre de défricheurs industrieux armés de courage et de détermination; plus que cela encore le succès attend, comme l'atteste la position enviable qu'occupent aujourd'hui les colons courageux.

Le commerce est languissant, et ma foi ce n'est surprenant. Dans cette paroisse de 250 habitants environ, seize individus seulement font les bourgeois! Etre marchand semblable être la suprême ambition de chacun. Dans le moment on dit que deux de nos premiers hommes d'affaires sont dans les embarras financiers.

COUR DE COMTÉ.—La cour de comté de Westmorland s'est ouverte jeudi à Dorchester sous la présidence de son honneur le Juge Landry. Quatre causes criminelles et une trentaine de causes civiles sont inscrites sur le rôle.

UN GROS ACHAT DE CHAUSSURES!

Il faut un autre magasin pour tenir ce stock immense! Ce sont les gens de Moncton et des environs qui vont en profiter!

Etant à Québec il y a quelques semaines, M. L. HIGGINS a réussi à acheter, à un bas prix merveilleux, le fonds de chaussures de trois des principales manufactures. Cet achat immense comprend 147 boîtes de bottes, souliers et pantoufles, de toutes qualités grossières et fines, pour hommes et femmes, garçons et filles et enfants, et renferme plus de dix tonnes pesant de cuir!

VOYEZ QUELQUES-UNS DE NOS PRIX: Pantouffles de drap pour femmes 17c, Bottines lacées fortes pour femmes 60c, Bottines de kid lacées pour femmes 85c, Bottines veau-satin à bontons pour femmes \$1, Bottines de feutre pour femmes 50c, Bottes à longues jambes pour hommes cuir solide \$1, Bottines lacées cuir solide fortes pour hommes 75c, Bottines lacées fortes cuir solide qualité extra 90c, Bottines lacées fortes cuir solide qualité extra pour hommes \$1, Bottines Cordovan lacées cousues à la main \$1.75, Bottines lacées cuir solide fortes pour jeunes filles 50c, Bottines d'enfant lacées fortes cuir solide 40c, quelques colts de Claques américaines qualité extra pour femmes 80c. Des centaines de genres différents à prix non moins bas. En un mot c'est sans contredit la vente la plus surprenante de chaussures de première qualité. Tout le monde en est émerveillé. Venez en profiter.

N'oubliez pas la place: 117, GRAND'RUE, MONCTON, (ci-devant occupée par Loggie & Co., première porte à l'est du Palace Shoe Store). L. HIGGINS & Co., - enseigne de la Grosse Botte. N. B. - Un commis acadien pour servir les pratiques acadiennes.

Encore quelques semaines et VOILA NOEL! PAS TROP DE TEMPS POUR VOUS PREPARER, MES BELLES DAMES ET DEMOISELLES. Venez si vous n'avez pas de suite à mon magasin vous choisirez les plus belles toilettes et cadeaux pour les fêtes, et aussi le meilleur marché, via la rareté de l'argent. Nous vous servirons au si cordialement que possible. Madame C. H. Galland.

Ici paraîtra dans quelques jours une annonce d'un intérêt tout particulier pour les acheteurs. Variété, Excellence, Bon Marche! FIDELE POIRIER.

INSTRUMENTS POUR LES FOINS! 300 douz. Faulx, 1000 douz. Râteaux, 500 " Fourches, 300 " Manches de Faulx, 100 grosses de Pierres à Faulx. COWAN, ELLIS & CO., 87 Dock Street et 30 Nelson Street, Saint-John.

Perry Davis PAIN-KILLER. DROIT AU DUT. AGIT INSTANTANEMENT. Pour CRAMPES, FRISONS, COLIQUES, DIARRHÉE, DYSENTERIE, CHOLÉRA MORBUS, et toutes les MALADIES des INTESTINS. ALLEN'S LUNG BALSAM. AUCUN REMÈDE N'EST MEILLEUR POUR TOUX, RHUMES, CROUP, CONSOMPTION, &c.

Meteghan, est à la tête d'un mouvement pour construire à Meteghan une magnifique bâtisse de briques pour une école supérieure. Nous regrettons d'avoir à annoncer que Mme Loris A. Malouin, de Ste-Marie, se sentant malade, chez sa sœur Mme Jovite LeBlanc, en cette ville. Nous formons des vœux pour le prompt rétablissement de sa santé.

M. l'abbé J. M. Gay, curé de St-Michel du Bas de Tousquet, a récemment fait faire des réparations dans le cimetière de cette belle paroisse acadienne qui font honneur au pasteur et au troupeau. On a aussi placé dans le cimetière le joli monument érigé à la mémoire de l'équipage du Georgia qui a péri dans l'ouragan du 7 septembre dernier. Nous jouissons d'une température extra-douxement belle pour la saison. Le temps est si beau et si peu froid qu'on se croirait encore au mois de septembre, et pourtant nous arrivons à la fin de novembre. La neige n'a pas encore fait son apparition dans nos parages et si on en juge par les apparences actuelles la terre ne sera pas de sitôt couverte d'un blanc manteau. Nous sommes en plein été de St-Martin, tandis qu'au nord du Nouveau-Brunswick et en plusieurs parties du Canada l'hiver règne depuis quelques semaines.

M. Jean Dugas, de l'Anse-des-Ballivans, a tué cet automne un cochon de quinze mois qui a pesé le joli poids de 616 livres; M. Robert Jorjue, de Weymouth, un de 612; M. Basile Amireau, du Bas de la Rivière Sisebon, un de 606; M. Charles à Béloni Doucet, de la Pointe-à-Major, un de 590; M. Cyrille, des Concessions, un de 535; M. Charles à Jovite Belliveau, de Weymouth, un de 500. Les têtes de ces six cochons forment le magnifique poids de 3,450 livres! -L'Évangéline

L'hon. J. A. Chapeau a porté la parole ces jours derniers devant le Club commercial de Providence, R.I. Il avait pour sujet: le Canada tel qu'il est. On télégraphie de Digby que M. Bowers va plaider coupable de nombreuses corruptions par ses agents, et que dès lors son élection va être annulée à l'ouverture du tribunal. Il se portera de nouveau candidat et son ancien adversaire, M. H.L. Jones, fera la lutte dans les intérêts conservateurs. Le P. Monsabré, dans un discours prononcé au Havre en faveur des orphelins de la Miséricorde, a rappelé un épisode de son récent voyage à Rome. Le pape Léon XIII lui aurait dit qu'il aimait la France comme les patriarches aiment leurs âmes. Le salut est là, aurait ajouté le pape d'une voix assurée comme celle des prophètes. Le P. Monsabré lui ayant fait remarquer certaines déchéances morales et de nombreuses divisions politiques en France, Léon XIII aurait repris: "Mon fils! mon fils! ne dites pas cela, l'Évangile est une parole qui assure le salut de la France! Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront la miséricorde," et a continué en disant que la nation française était à la tête de toutes les bonnes œuvres. Le Pape fit ensuite au célèbre dominicain l'énumération de toutes les merveilleuses industries et du rôle catholique français avec une compétence qui prouvait la stérilité de ses informations. Léon XIII donna une bien grande leçon au P. Monsabré. Le chef de la chrétienté défendant la France contre un des plus grands prédicateurs français, voilà certes un spectacle singulièrement à l'honneur du Saint-Père. Espérons que notre évêque et notre clergé renoncèrent, après un avis parti de si haut, à se montrer

plus sévères pour leur patrie que l'Italien Pacci et le propre vicaire du Christ. NOUVELLES LOCALES. M. N. Robidoux est reparti vendredi pour Ottawa. M. Léon Allain et M. le docteur Leger, M. P., de Bouctouche, étaient en cette ville samedi. Le Northumberland a été remplacé par le St-Lawrence pour la traversée quotidienne entre Summerside et Shédiac. Il fait passablement froid depuis samedi soir. Si cette température continue les rivières et les Hayes vont se couvrir de glace et la navigation se fermer cette semaine. La pêche à l'éperlan commence aujourd'hui. M. le garde-pêche Deacon a octroyé les permis la semaine dernière. Les pêcheurs ont à peu près les mêmes positions que l'an dernier. Nous regrettons d'apprendre que l'expédition de l'éperlan va se trouver entravée par l'obligation imposée aux expéditeurs de payer, à part le fret, le montant des droits imposés par le fisc américain sur le poisson frais. C'est là une innovation contre laquelle les pêcheurs s'élèvent avec force et qui va en paralysant un bon nombre.

Naissance. A la Wisenr, le 18 novembre, Madame Hypolite Roy, une fille. La femme et l'enfant se portent bien. Mariage. A l'église du Cap-Pelé, le 23 novembre, par M. l'abbé Martin, M. Thadée H. Dapois à Mile Sara A. Doiron. Garçon et fille d'honneur: M. André A. Doiron, frère de la mariée, et Mile Dina A. Bonheur. Après la cérémonie les invités se rendirent chez la mère de la mariée où leur fut servi un savoureux repas. Bonheur au nouveau couple. Au Village de Richibouctou, le 16 novembre, par M. le curé Hudon, M. David F. Richard à Mile Marie Babineau. Garçon et fille d'honneur: M. Maguire T. Babineau et Mile Domithilde Roy. Au même lieu, le même jour et par le même, M. Urbain S. Maillet, à Mile Marie Richard. Garçon et fille d'honneur: M. Joseph F. Richard et Mile Marguerite Maillet. Au même lieu, le même jour et par le même, M. Fabien P. Babineau et Mile Osébe Allain. Garçon et fille d'honneur: M. J.-B. P. Babineau et Mile Marie-Anne Richard. Il arrive rarement qu'une paroisse assiste à un triple mariage: aussi cette cérémonie fut-elle une des plus imposantes et des plus remarquées qui se soient vues au Village de Richibouctou. Souhaitons une grande félicité aux trois couples. A Waltham, le 3 courant, par le Rév. Père Brosnan, M. Philippe D. Landry à Mile Delphine A. LeBlanc, tous deux jadis de Memramcook. Le couple d'honneur se composait de M. Pierre Landry et Mile Emma I. LeBlanc. Les nouveaux époux ont de nombreux amis dans Waltham et tous ensemble leur souhaitèrent bonheur et prospérité. De très jolis cadeaux de noces leur furent présentés pendant la soirée et chacun s'efforça d'offrir ses services afin de rendre le tout plus agréable. M. et Mme Landry eurent le bonheur de voir plusieurs de leurs parents et amis assister à la fête, et se réjouir de leur bonheur. Des adresses furent lues à M. Landry et à sa digne épouse. Lundi 23 courant, à Pubnico Ouest, M. Urbain à Placide Sureté conduisant à l'autel Mile Loris à Nicolas D'Entremont. Le même jour et à la même place M. Léon à Cyrille Amireau étant dans les liens sacrés du mariage à Mile Gertrude Amireau, ainsi que M. Willie H. Amireau à Mile Genevieve LeBlanc. Nos félicitations et souhaits de bonheur.

A St-Thomas de Memramcook, le 17 novembre, M. Thadée Léger conduisant à l'autel Mile Sarah Richard, fille de M. John Richard. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. Père Cormier. Garçon et fille d'honneur: M. Ferdinand Gaudet et Mile Exeida Léger, sœur du marié. Bonheur et prospérité au nouveau couple.

UN BILL. Sera présenté à la prochaine session locale pour diviser la Paroisse de Dandias, dans le comté de Kent. Daté ce 22 octobre 1891.-lip. AVIS. Ayant de lourdes obligations à rembourser, je demande à tous ceux qui me sont redevables pour sommes médianes de venir s'arranger avec moi d'ici au 15 novembre, à défaut de quoi je me verrai dans la nécessité de confier mes livres à un collecteur. E. H. LEGEE, M. D. Boctouche, 8 octobre 1891.-ao. JE VIENS DE RECEVOIR UNE GRANDE QUANTITÉ DE: Barbock Blood Bitters, Warner's Safe Cure, Paine's Celery Compound, Dr. Fowler's Ext. Wild Strawberry, Fresman's Worm Powders, Seigel's Syrup, Seigel's Pills, Castoria, &c. EN VENTE CHEZ W. B. DEACON, Droguiste, Shédiac, 8 août 1891

DECES. Au Village Belliveau, Memramcook, le 22 courant, Oscar, âgé de 9 et 8 mois, enfant chéri de M. et Mme André F. Belliveau, succombait à une inflammation du cerveau. A Tracadie, N. B., le 5 courant, après une longue maladie soufferte avec une admirable résignation à la volonté de Dieu, s'endormait paisiblement dans le Seigneur, munie de tous les secours que l'Eglise donne à ses enfants à l'heure suprême, Dame Marie Geneviève Mazurolle, épouse chérie de Monsieur Philicien Ferguson à l'âge de 40 ans et 11 mois. Elle laisse pour pleurer sa perte un époux, une fille unique, et quatre orphelins qu'elle a adoptés. Ses funérailles ont eu lieu dimanche après-midi le 8, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, qui venaient conduire jusqu'à la tombe celle qu'ils regrettaient et qu'ils regretteront toujours. Qu'elle repose en paix.

AVIS AUX MERES. Le SIROP CALMANT DE MME WINSLOW pour la dentition des enfants, est la prescription la plus précieuse et la plus sûre des Etats-Unis, et a été employé quarante ans avec un succès constant, par des millions de mères pour leurs enfants. Pendant la dentition, ce sirop est d'un prix incalculable. Il soulage le docteur, arrête la dysenterie et la diarrhée, la colique, les vents. En donnant la santé à l'enfant, il procure le repos à la mère. Prix 25 cts la bouteille. Dites-moi je vous prie, le nom de ce délicieux parfum que vous employez. Mais avec plaisir: c'est le "Lotus of the Nile." Minard's Liniment pour le Rhumatisme -K. D. C. rétablit les fonctions de l'estomac. Demandez un échantillon gratuit à la Compagnie K. D. C., New-Glasgow, N. E. Le Meilleur remède contre la Toux que nous connaissons est le Baume d'Allen. -K. D. C. guérit positivement la dyspepsie, demandez un échantillon gratuit à la Compagnie K. D. C., New-Glasgow, N. E. -K. D. C. guérit positivement les plus mauvais cas. Demandez un échantillon gratuit à la Compagnie K. D. C., New-Glasgow, N. E. -K. D. C. guérit le malaise après les repas. Demandez un échantillon gratuit à la Compagnie K. D. C., New-Glasgow, N. E.

Instituteur demandé. On demande pour le district d'école No. 64, Notre-Dame, paroisse de Dandias, un instituteur ou une institutrice de 3me classe, pour le terme commençant en janvier 1892. s'adresser à: MAXIMIN LANDRY, JUDE LANDRY, Notre-Dame, 1er déc. 1891.-2ip syndics. UN BILL. Sera présenté à la prochaine session locale pour diviser la Paroisse de Dandias, dans le comté de Kent. Daté ce 22 octobre 1891.-lip. AVIS. Ayant de lourdes obligations à rembourser, je demande à tous ceux qui me sont redevables pour sommes médianes de venir s'arranger avec moi d'ici au 15 novembre, à défaut de quoi je me verrai dans la nécessité de confier mes livres à un collecteur. E. H. LEGEE, M. D. Boctouche, 8 octobre 1891.-ao. JE VIENS DE RECEVOIR UNE GRANDE QUANTITÉ DE: Barbock Blood Bitters, Warner's Safe Cure, Paine's Celery Compound, Dr. Fowler's Ext. Wild Strawberry, Fresman's Worm Powders, Seigel's Syrup, Seigel's Pills, Castoria, &c. EN VENTE CHEZ W. B. DEACON, Droguiste, Shédiac, 8 août 1891

TRUSTEES SALE. There will be sold at Public Auction in front of the Post-Office, in the City of MONCTON, in the County of Westmorland, on TUESDAY, the FIRST day of December next, at two o'clock in the afternoon, all those lands and premises lately assigned by Dominick D. White to the undersigned W. W. Wells as trustee for the benefit of his creditors, situated at the Cove, in the Parish of Dorchester, in said County, and consisting of about sixty acres of upland, and ten acres of marsh, and now in the occupation of the said Dominick D. White, subject to a mortgage thereon from said White to said W. W. Wells, upon which there is due about the sum of \$1,700.00. Dated this 16th day of November A. D. 1891. W. Wilberforce Wells, Trustee.

Minard's Liniment guérit la Diphtérie. -K. D. C. guérit, garanti, tout cas d'indigestion. Demandez un échantillon gratuit à la Compagnie K. D. C., New-Glasgow, N. E. Minard's Liniment est le meilleur Le Remède Favori de toutes les Classes-Le Pain-Killer de Perry Davis. Minard's Liniment guérit Rhumes, &c. C. C. RICHARDS & Co. Un de mes poutains avait tellement la gale que je craignais de le perdre. Le LINIMENT DE MINARD l'a guéri comme par magie, et je suis maintenant content de lui. CHRISTOPHER SAUNDERS. Dalhousie. C. C. RICHARDS & Co. Un de mes poutains avait tellement la gale que je craignais de le perdre. Le LINIMENT DE MINARD l'a guéri comme par magie, et je suis maintenant content de lui. CHRISTOPHER SAUNDERS. Dalhousie. LÉONAL-M. E. Girouard, avocat à Moncton, a ouvert un bureau à Bonclouche et y sera à partir de lundi soir au mercredi matin de chaque semaine. BUREAU DU CHEMIN DE FER, Moncton, 20 novembre 1891.-31.241

CHÉMIN DE FER INTERCOLONIAL. SOUMISSIONS POUR TRAVERSÉES ET POUR POTAUX DE SÉMAPHORES ET DE CLOTURE. On recevra jusqu'à MARDI, 9 DÉCEMBRE 1891, des soumissions cachetées, adressées au sousigné, et marquées à l'extérieur "soumission pour traversées et poteaux," pour la livraison de traversées, traverses pour aiguilles, et poteaux de sémaphores et de clôtures, conformément aux spécifications qu'on peut voir à toutes les gares, ou l'on peut aussi se procurer des blancs de soumission. Les soumissions devront être faites sur les formulaires imprimés fournis. Toutes les conditions des spécifications devront être remplies. Le département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. D. POTTINGEIL, Surintendant-en-chef. Bureau du chemin de fer, Moncton, 20 novembre 1891.-31.241

TRUSTEES SALE. There will be sold at Public Auction in front of the Post-Office, in the City of MONCTON, in the County of Westmorland, on TUESDAY, the FIRST day of December next, at two o'clock in the afternoon, all those lands and premises lately assigned by Dominick D. White to the undersigned W. W. Wells as trustee for the benefit of his creditors, situated at the Cove, in the Parish of Dorchester, in said County, and consisting of about sixty acres of upland, and ten acres of marsh, and now in the occupation of the said Dominick D. White, subject to a mortgage thereon from said White to said W. W. Wells, upon which there is due about the sum of \$1,700.00. Dated this 16th day of November A. D. 1891. W. Wilberforce Wells, Trustee.

AVIS. Le soussigné prie respectueusement ceux qui lui sont redevables de venir régler leurs comptes aussitôt que possible, sous peine de poursuites judiciaires. OLIVIER D. MELANSON, Marchand. Grand-Brotherage-Las Lovitier, 4 novembre 1891.-lm. Encan! J'ai reçu l'instruction de Fidéle F. Bourque, de Cap-Pelé, et de W. W. Wells, de Dorchester, de vendre à l'encan à la résidence de Fidéle F. Bourque, Cap-Pelé, LUNDI, 30 NOVEMBRE, à 1 heure de l'après-midi, les articles suivants savoir: 1) Jument rouge de 12 ans, 1 poulain du printemps, 1 vache neuve, 1 vache avec son veau, 1 truck-wagon, 1 voiture neuve, 1 charrette, 1 herse, 1 harnais de 1, 1 carriole, 1 paire de bob-leds, quelques tonnes de bon foin doux et quelques tonnes de paille, 100 boisseaux de bonnes patates. CONDITIONS: -Au-dessous de \$5.00, argent comptant; au-dessus de \$5.00, la moitié dans neuf mois et le balance dans douze mois, avec billets conjoints approuvés portant intérêt de 7 pour cent. PATRIE HEBERT, Encapteur, Cap-Pelé, 18 nov. 91.-21

D'ici au 15 Novembre 1891

J'ai besoin de 1000 Hommes, Femmes et Enfants

Pour acheter au magasin du bon marche, chez

A. S. POIRIER.

Gale! Gale!

Ceux qui sont affligés de cette maladie devraient essayer:

L'ONGUENT de Lawton

CONTRE LA GALE.

Cet onguent est un remède sûr et prompt.

PRÉPARÉ ET VENDU SOULEMENT PAR

A. G. LAWTON,

Chimiste et Droguiste.

SHEDIAC, N. B.

Où l'on trouve toute espèce de Remèdes contre toutes les douleurs et toutes les maladies.

Livres Canadiens

RAMBAUD DE SAINT PIERRE.

UNE COLONIE FÉODALE EN AMÉRIQUE.

L'ACADIE DE 1604 à 1801, 2 vols. in-12 avec une carte. \$2.00

Ouvrage en vente chez M. A. Poirier, Shédiac, N. B.

La France aux Colonies, Académies et Congrès, par le même, vol. in-8. \$1.50

Discours de l'hon. J. A. Chagnon, député au Parlement 1887, avec biographie et portrait sur acier, in-8, volume gd. in-8 relié, vendu par souscription à \$5.00.

Chroniques canadiennes, par Arthur Buies, 1-12. \$2.50

Un revenant. Episode de la guerre de Sécession aux Etats-Unis, par René Tremblay, in-12, \$1.00 pour 500

Coups d'aile et coup de bec, poésies diverses, par le même, in-12. \$1.00

La légende d'un peuple. Poésies canadiennes par Louis Fréchette, beau vol. in-8. \$1.50

Mes rimes. Poésies diverses par Elzéar Labelle, in-8, papier teinté, \$1.00 pour 250

Une voix d'outre-tombe. Poésies de M. l'abbé Martin, avec portrait sur acier in-12. 75c

Souvenirs d'un voyage en Terre-Sainte, par l'abbé J. E. Emond, in 8 illustré, \$1.00 pour 500

Le Fratricide, roman canadien par Fred Morissette, in-12, 25c pour 150

Vient livrés achetés ou échangés pour des livres neufs. Catalogues envoyés sur demande.

Granger Frères, Libraires-Éditeurs, MONTREAL.

Chemin de Fer Intercolonial.

1891--Arrangement d'Hiver--92

A partir de lundi, 19 octobre 1891, les convois marcheront journellement (dimanches exceptés) comme suit:

LAISSEZ-VOUS SHEDIAC.

Accommodation pour St-Jean... 6.55

Express pour Halifax et Pictou... 10.42

Express pour St-Jean... 14.17

ARRIVEMENTS À SHEDIAC.

Express de St-Jean... 12.64

Express de Halifax et Pictou... 15.60

Accommodation de St-Jean... 16.40

Tous les convois sont basés sur le temps de trajet ordinaire.

D. FORTINGLES, Surintendant-en-chef.

Office du Chemin de Fer, Moncton, N. B., 18 Octobre 1891.

FEUILLETON LE PARDON DU MOINE.

VII LE SOUPÇON (Suite)

Rosalès continuait en tournant la lettre dans ses mains:

—Vous êtes revenu parce que vous voulez voir dona Mercedes, inquisite, comme vous l'avez dit...

—L'explication que vous avez vue avec elle, au lieu de l'apaiser, a dégoûté en scène violente... vous étiez armé de ce même poignard, et...

—Taisez-vous! taisiez-vous! s'écria Alonso Cano avec une violence inouïe; vous allez dire, misérable, que j'ai assassiné ma femme!

L'artiste tremblait d'une façon convulsive, ses yeux prenaient l'égaré d'un spasme contractait son visage, d'une expression si noble d'ordinaire.

—Remarque, dit froidement Rosalès, que vous avez prononcé ce mot le premier.

—C'est donc vrai! c'est vrai! s'écria Alonso, on m'accuse! on m'accuse!

Gaspardo lui saisit les deux mains.

—Défendez-vous! lui dit-il, défendez-vous, je vous en supplie!

—Me défendre d'avoir commis un crime! d'être un meurtrier! Non! non! Dieu vous, Dieu jurent!

—Mais si les hommes accusent?

—Ceci, dit Alonso, est l'affaire de leur conscience.

—Oh! le Seigneur Dieu le sait, dit Gaspardo, j'y crois, moi, à cette innocence, mais il faut qu'elle éclaire devant tous... Révélez l'emploi de vos heures depuis votre départ de la maison jusqu'à votre rentrée matinale, et vous êtes sauvé.

—Alors je suis perdu, seigneur Gaspardo, car c'est impossible.

—Rien n'est impossible dans un moment semblable... On promet le silence, on le garde, c'est élémentaire en point d'honneur dans les cas ordinaires... mais il s'agit d'une horrible accusation, aggravée par la suspicion que peut élever votre refus, et appuyée peut-être...

Encore une fois, Gaspardo s'arrêta; le courage lui manquait pour ajouter le reste. Ce fut Alonso Cano qui termina sa pensée:

—Et appuyée par cette lettre signée Inés, par ce poignard...

—On, dit Rosalès.

—Mais enfin, dit Alonso, on n'a pas seulement tué, dans cette maison, on a volé...

Rosalès souleva de l'ongle une phrase de la lettre.

—Alors j'ai non-seulement été capable d'assassiner Mercedes, mais de prendre ses diamants pour les remettre...

—Achevez! dit Gaspardo en saisissant les mains de l'artiste; achevez!

Celui-ci releva son front. On ne voyait plus à cette heure sur son beau visage que l'expression d'une sérénité générale; l'infortuné s'élevait à la hauteur du martyr.

—Allez-vous faire de moi? demanda-t-il.

Gaspardo répondit donc: —Notre devoir rempli, nous nous adresserons au chef de la Cour suprême.

—Et jusque-là?

—Donnez-nous votre parole de ne point quitter cette maison.

—Je vous la donne.

—Restez-y donc, Alonso Cano!

Les juges et les scribes se levèrent, et l'artiste se dirigea d'un pas ferme vers la chambre de Mercedes.

Un grand calme avait succédé à son désespoir, à son épouvante. La grandeur du double désastre qui l'atteignait lui donnait, comme cela arrive souvent dans les terribles crises de la vie, une tranquillité profonde. Il avait accepté son sacrifice brusquement, subitement, et pour cela il s'était souvent de Sébastien Llano y Valdez.

—Les taches de sang ne s'effacent pas! pensait-il; c'est la justice du ciel qui me frappe à son heure; je m'humilie et l'accepte.

Il entra dans la chambre de la morte comme un condamné entrerait en chapelle. Il s'agenouilla près du lit funéraire et après avoir longtemps prié il se releva et ouvrit la porte. A ce moment il aperçut Miguel.

—Tu ne m'abandonnes pas? demanda-t-il.

—Ni moi ni les autres, maître! Plus votre malheur sera grand, plus nous vous resterons fidèles.

—Alors, Miguel, descends à l'atelier, apporte-moi un cheval, une toile, une boîte à couleurs...

—Que voulez-vous donc faire, maître?

—Le portrait de Mercedes morte! répondit Alonso.

Le jeune homme regarda son maître avec égarément.

—Va, répondit celui-ci, va vite! Qui sait ce que j'aurai de temps pour l'achever?

Miguel descendit, prit à l'atelier les objets demandés par Alonso Cano et les apporta dans la chambre. Pendant qu'il s'était trouvé seul, l'artiste, ouvrant les fenêtres, avait laissé entrer à flots l'air et la lumière dans la chambre de mort et de deuil. Un rayon, passant sur le lit, parut et se reposa sur la figure tuméfiée de Mercedes, et par une illusion pieuse, il parut à Alonso que l'expression du visage de la morte s'adoucisait et se pacifiait.

—Vois-tu, dit Alonso Cano à Miguel qui le regardait avec stupeur, je veux, quoi qu'il arrive, garder ce souvenir de Mercedes...

Si je meurs, je te le léguerai. Si je suis à cet épouvantable drame, dont les péripéties les plus lugubres ne sont pas sans doute finies, je trouverai, dans sa contemplation constante, la preuve du peu que vaut la vie! Retiens cela, Miguel!

Hier, le roi des Espagnes, Philippe IV, s'asseyait dans mon atelier; dans une heure, les juges lui demanderont ma tête...

—Oh! s'écria Miguel, pouvez-vous parler de choses semblables avec un calme pareil?

—J'ai ma conscience, répondit Alonso; mais si elle est calme, comme le cœur se venge! Seulement, de quoi me serviraient mes cris, mes pleurs et mon désespoir?... Tout cela, je le ferai passer dans cette image... Mercedes morte me rappellera toujours, toujours, non pas seulement le malheur que je subis à cette heure, mais l'autre, l'autre...

—Quoi! le duel.

—Ce duel contre la vie d'un homme, Miguel!

Alonso s'assit devant son cheval, et l'artiste l'emportant à cette heure sur l'homme, sur le mari, sur l'accusé, il se mit à copier les traits de Mercedes avec une sûreté demain, une inspiration qu'il n'avait jamais eue; Miguel le regardait avec une admiration tenant de l'épouvante. Les pleurs de la mort qui couvraient le visage de la jeune femme, ses cheveux répandus en désordre, les blessures saignantes ouvertes à sa gorge et qui semblaient toutes fraîches, étaient rendus avec une réalité terrible. La ressemblance de Mercedes tenait du prodige. Jamais Alonso Cano n'avait poussé si loin le génie, et ce fut à la surexcitation de la douleur qu'il dut sa plus magnifique page.

Le jour baissait quand le pinceau lui tomba des mains.

—Miguel, dit Alonso à son élève, je ne sais ce qu'il adviendra de moi... prends cette toile, garde-la fidèlement jusqu'au jour où je te la redemanderai... Si je meurs, qu'elle soit l'héritage de mon amitié.

Ce fut en couvrant de larmes la main de son maître que Miguel quitta la maison du crime.

Alonso lui avait dit d'une voix qui ne souffrait point de réplique: —Maintenant laisse-moi seul, je veux prier.

Miguel ne pouvait désobéir à cet ordre: il quitta la chambre. Sur la dernière marche de l'escalier, il trouva Juana sanglotant à fendre l'âme.

—Vous partez, seigneur Miguel? dit-elle; vous abandonnez mon malheureux maître?... Est-ce donc vrai, ce que disent tout à l'heure vos compagnons?... Hier, Alonso Cano vous interdisait sa demeure, et aujourd'hui...

Le jeune homme prit dans ses mains les doigts tremblants de la vieille femme.

—S'il fut demeuré ce qu'il était hier, professeur de l'enfant, favori du roi, j'aurais déjà quitté la maison qui m'est interdite... Sévère ou non, l'arrêt du maître restait sacré pour moi... Mais un immense malheur plus grave encore que tu ne le supposes...

—Mercedes, ma fille, est morte; que peut-il y avoir de pire que cette douleur?

—Il n'y a rien de pire que ce que Alonso de l'avoir assassinée.

—Notre-Dame de la Merci! s'écria Juana en levant au ciel ses mains amaigries, cela ne se peut pas! Cela serait misérable, infâme, parce que c'est une calomnie, un crime plus grand que le meurtre même de Mercedes!

—C'est vrai pourtant, dit Miguel; je le tiens de la bouche de ton maître.

Tout à coup Juana se frappa le front avec délire.

—Rosalès! dit-elle, Rosalès!... —Il est assesseur de Gaspardo qui témoigne une grande compassion à Cano.

—Tout est possible! tout est possible! répéta la vieille femme en se parlant à elle-même... Moi seule je sais cette chose, le maître l'ignore... Rosalès le perdra, il a intérêt à le perdre!

—Un intérêt, lequel?

—Avant Alonso, il avait demandé Mercedes en mariage.

—Elle le refusa?

—Oui... elle me l'avait confié.

—Et tu le supposerais capable...

—De tout! répondit Juana d'une voix sourde... de tout!

—Que faire? que faire? se demanda Miguel.

Il se souvint alors de ses camarades d'atelier, et quittant rapidement Juana, il lui dit avec bonté:

—L'opinion, la justice sont à cette heure contre Michel-Ange de l'Espagne, mais il garda pour le protéger la vaillante jeunesse de son école, et rien, peut-être, n'est encore perdu!

VIII

LES ALGUAZILS DE MIGUEL

Les juges, en quittant la maison d'Alonso Cano, se rendirent près du chef suprême de la justice.

Après avoir écouté leur rapport, les interrogatoires de l'artiste, les dépositions des témoins, il conclut à l'arrestation d'Alonso, accusé par des charges suffisantes. Cependant, en considération de l'importance dont jouissait l'artiste dans la ville de Madrid et de la protection dont le couvrait le roi, il ordonna de différer cette arrestation jusqu'à une heure avancée de la soirée, afin d'épargner au sculpteur l'humiliante curiosité de la foule: s'il le menait au calvaire, il daignait du moins lui éviter le prétoire.

Gaspardo del Roca tenta vainement d'atténuer les convictions du juge suprême. Celui-ci, criminaliste d'habitude, fut fort bon gré à Rosalès de sa perspicacité, et ne lui dissimula point que le procès d'Alonso Cano exercerait une grande influence sur son avancement.

—Pensez-vous que l'accusé oppose une résistance quelconque à la loi? demanda le grand-juge à Gaspardo.

—Nullement; fort de sa conscience, car je persisterai à croire qu'il est innocent jusqu'à ce qu'on m'ait démontré le contraire d'une façon absolue, Alonso se rendra où il vous plaira de le faire conduire.

Le grand-juge frappa sur un timbre.

Un officier parut.

—A dix heures, ce soir, lui dit-il un carrosse se trouvera à la porte du sénor Gaspardo.

Celui-ci se leva vivement.

—Votre Seigneurie daignerait-elle me dispenser de ce pénible devoir?

—Rosalès vous remplacera, sénor Gaspardo del Roca, mais, permettez-moi de vous dire, ces sensibilités exagérées s'accordent mal avec l'impartial et rude mandat de la justice.

—Je me tiens à vos ordres, monseigneur, dit Rosalès.

Le grand-juge se tourna complètement vers celui-ci, comme s'il le chargeait à l'avenir de tout ce qui concernait cette affaire:

—La voiture sera à votre porte à dix heures; vous y monterez, et vous vous rendrez à la demeure d'Alonso Cano... ensuite vous l'invitez à vous suivre... S'il se décide aisément, il ne sera pas besoin d'employer la force... S'il essayait de résister, les onze alguazils qui vous accompagneront avec un alferes suffiront pour le dompter.

—Et une fois dans le carrosse?

—Vous le conduirez à la prison, où vous le laisserez.

—Votre Seigneurie peut compter sur moi.

Gaspardo se leva:

—Le dossier de cette affaire mystérieuse reste-t-il entre mes mains?

—Oui, répondit le chef suprême; vous pouvez être abusé, mais je vous sais intègre.

Gaspardo se retira et laissa seuls Manoel Lascazaros et Rosalès.

Tous deux avaient dans cette affaire des intérêts bien différents.

Manoel Lascazaros aimait la justice pour elle-même, mais il en exigeait les devoirs, comme les privilégiés. Il voulait faire du "sacerdote" exercé par lui le premier des pouvoirs de l'Espagne. Esprit perspicace, méthodique et compassé, il convenait admirablement à la haute dignité dont l'avait revêtu, pour tout ce qui en concernait les principales obligations. Mais l'étendue

de son orgueil, l'importance qu'il donnait à sa personnalité, nuisaient souvent à l'application de ces mêmes devoirs. Il ne voyait dans son rôle de juge, que le côté imposant, mais implacable. L'habitude de se trouver en contact avec des criminels avait endurci son cœur, de telle sorte qu'il ne croyait plus à l'innocence. Tout homme suspect restait coupable à ses yeux. La pitié ne pouvait plus approcher de cette âme ossifiée. Il régnait, croyait-il, doublement sur la foule, d'abord par son pouvoir, puis par son dédain.

Philippe IV, que sa douceur de caractère eût volontiers incliné à la clémence, redoutait presque Manoel Lascazaros. Quand il épronvait le désir d'accorder une grâce, don Manoel ne manquait jamais de lui montrer les périls courus par l'Espagne, de lui peindre l'état sur le penchant de sa ruine, et de mêler habilement un crime ou un délit, quel qu'il fût, à une idée de conspiration portugaise.

C'était là le point sensible de Philippe. Bien qu'il eût fini par prendre son parti du divorce du Portugal avec l'Espagne, tous ceux qui affichaient des sympathies pour la maison de Braganca devenaient pour le roi des ennemis. C'était grâce à ce subterfuge que Manoel comptait cette fois enlever pour ainsi dire par surprise, au roi sa signature au bas de l'acte de condamnation d'Alonso Cano. Car, au bout d'une heure de conversation avec Rosalès, Manoel croyait de la façon la plus absolue à la culpabilité de l'artiste.

Quant à Rosalès, la vieille Juana avait dit vrai en affirmant à Miguel que le légiste avait gardé au fond de son âme une profonde rancune du refus de Mercedes.

Trop hypocrite pour laisser deviner sa haine, il attendait, avec une sorte de certitude fatale, qu'Alonso tombât entre ses mains.

Certains oiseaux devinent l'orage; certaines bêtes sauvages flairent de loin les cadavres, et quelques hommes peuvent presque à coup sûr prédire que l'heure sonnera où l'homme qu'ils haïssent se trouvera en leur présence, et où il leur sera permis de disposer de sa félicité, de son honneur ou de sa vie.

L'existence menée jusqu'à ce jour par Alonso Cano n'avait, il est vrai, donné aucune prise à son mauvais vouloir.

Le bouillant jeune homme qui tirait jadis si habilement l'épée, et dont le duel avec Sébastien Llano y Valdez avait eu des conséquences si terribles, était devenu, à la suite de cette catastrophe, doux et patient. Le caractère de ses œuvres inspirait à la fois la pitié et l'admiration.

Si à notre époque il est permis aux artistes d'exposer dans les galeries des tableaux dont la pensée et l'exécution blessent à la fois l'âme et le regard, il n'en était point ainsi en Espagne, où le grand respect porté aux choses de la foi engendrait le respect pour les choses de l'art.

On n'y reconnaissait point aux artistes, sculpteurs ou peintres, le droit d'exposer devant la foule des sujets blessants pour les yeux chastes; et, de même qu'il existait des tribunaux pour connaître des crimes de droit commun, des tribunaux ecclésiastiques pour décider des cas de conscience, il existait un tribunal spécial, du ressort de l'Inquisition, ayant la surveillance absolue des œuvres de peinture ou de sculpture produites par les artistes espagnols.

Jamais le pinceau ou le ciseau d'Alonso Cano n'avaient commis d'œuvre répréhensible; sa conduite et son talent se trouvaient au même niveau d'honneur et de génie. Rosalès dut attendre plusieurs années avant que la haine couvée dans son âme pût se manifester. Avec quel empressement il saisit l'occasion de perdre celui qui ne savait pas même l'avoir involontairement offensé! Quelques moments à peine le séparèrent de l'heure où il allait, au nom d'un imposant mandat, poser sa lourde main sur l'épaule d'Alonso Cano, et si court que fut ce temps, il ne pouvait maîtriser sa fouguese impatience. Rentré chez lui après avoir quitté le chef suprême de la justice, il profita à voix basse des menaces sourdes, en posant des faibles rires, plus effrayants que les violents éclats d'une colère déchainée.

A CONTINUER.

AVIS AUX MÈRES.

LE SIROP CALMANT DE MME WISLAW pour la dentition des enfants, est la prescription de la meilleure des nourrices et médecins des Etats-Unis, et a été employé quarante ans avec un succès constant, par des millions de mères, pour leurs enfants. Pendant la dentition, ce sirop est d'un prix incalculable. Il soulage la douleur, arrête la dysenterie et la diarrhée, la colique, les vomis. En donnant la succion à l'enfant, il procure le repos à la mère. Prix 25 cts. la bouteille.

PILULES DE WILLIAMS ROSES POUR PERSONNES MALES

TOUT HOMME qui s'appelle que ses facultés intellectuelles sont affaiblies... TOUTE FEMME qui s'appelle que ses facultés intellectuelles sont affaiblies... LES JEUNES GENS... LES JEUNES FILLES...

Collège Saint-Joseph MEMRAMOOC, N. B.

PROSPECTUS I.—Cet établissement est sous la direction des Religieuses de Ste. Croix. II.—Les matières qui y sont enseignées forment... III.—Notre élève n'est admis au cours classique... IV.—Conformément aux règles de l'établissement... V.—Un élève arrivant d'un autre établissement... VI.—Les lettres et envois adressés aux élèves... VII.—Les parents reçoivent à chaque terme... VIII.—Les élèves qui n'arrivent qu'après la rentrée régulière... IX.—On reçoit des élèves à aucun temps de l'année... X.—Les paiements se font en quatre termes... XI.—Des religieuses donnent leur attention... XII.—Les déjeuners, les dîners, les collations... C. LEFEBVRE C. S. C., Président.

Genuine Holland's Kiderlen

T. WILLIAM BELL, 38 PRINCE WILLIAM STREET, ST. JOHN, N. B.

Attention.

Amis lecteurs, un bon conseil donné en temps et lieu est souvent d'un service incalculable. C'est pourquoi nous nous rappelons que vous trouverez chez

A. J. Cormier, Shédiac, le meilleur choix de Groceries, Biscuits, Thé, Café, Sucre, Melasse, Parafine, Tabac, Cigares, Savon, etc.

Une grande variété de Confiteries, Fruits, Noix, Biscuits de toute sorte, Strops de toute sorte au gallon ou à la douzaine de bouteilles.

Un assortiment considérable de Livres de Prières, Chaplets, Médailles, et Objets de Piété à des prix modiques.

A. J. Cormier, Shédiac

CHAUX!

Je viens de recevoir un char de CHAUX de la meilleure qualité que je vendrai à la barrique. C. C. HAMILTON, Shédiac, 1er octobre 1890.

Aussi un vaste assortiment de marchandises générales, comprenant de la Farine, Sel, Fer, Chaux, Membres, Setts de chambre à coucher, etc.

C. C. HAMILTON, Shédiac, 22 août 1891.

UN GROS STOCK DE FER ET PACHER AUX PLUS BAS PRIX. NE MANQUEZ PAS DE VENIR VOIR. C. C. HAMILTON, Shédiac, 22 août 1891.